

DOSSIER

Crise de la représentation et invention démocratique
Agathe Cagé / Julia Cagé
Mars 2007

Table des matières

Présentation	p. 2
<i>De la démocratie participative</i>	<i>p. 2</i>
<i>De l'idée de pouvoir constituant</i>	<i>p. 3</i>
Dossier de presse	p. 6
<i>Comment reconstruire la démocratie ?</i>	<i>p. 6</i>
<i>Par-delà la crise de la démocratie</i>	<i>p. 8</i>
<i>Une démocratie participative</i>	<i>p. 9</i>
Conférenciers	p. 12

Pierre Bourdieu a montré que la politique n'était pas un bien commun, que le champ politique était marqué par la domination. La politique est aujourd'hui une dimension de la culture bourgeoise. Le rapport que l'on a à elle n'est pas le même selon le milieu social auquel on appartient. Règne ainsi ce que l'on peut appeler avec Daniel Gaxie le « cens caché » : on a eu la démocratisation, le suffrage universel, mais qui parle ? Qui a le pouvoir de parler à distance ?

La montée de l'abstentionnisme, le développement de ce qu'il est convenu d'appeler les votes de protestation, peuvent être lus comme une certaine forme de prise de conscience de cette dépossession du peuple de la politique par quelques élites spécialisées. La crise de la représentation apparaît dans cette optique comme un facteur potentiellement positif : elle est aussi le signe d'une révolte sourde contre une aristocratie politique qui ne veut pas dire son nom. Mais il faudra savoir la dépasser pour construire une démocratie viable et adaptée à la réalité du XXI^e siècle, une démocratie que certains veulent participative, qui devra redonner au peuple si ce n'est la parole, tout au moins la confiance en ses représentants. C'est pourquoi la crise de la représentation appelle l'invention démocratique.

De la démocratie participative

Cette nécessaire invention démocratique vient de la mise à l'épreuve de la démocratie – pour reprendre le titre de Michel Wieviorka – qui caractérise ce début de siècle, et dont la crise de la représentation est une des principales manifestations. Cette démocratie menacée, les médias nous en renvoient quotidiennement les images, qu'il s'agisse des flambées nationalistes récupérées par l'extrême-droite ou du regain du populisme avec sa critique démagogique de l'Etat et des politiciens. Mais, et c'est ce que souligne Michel Wieviorka, ces mouvements, s'ils présentent certes une face d'ombre, sont aussi porteurs d'une face de lumière. Il rappelle ainsi que la conscience nationale a souvent, dans le passé, porté des projets de modernisation économique et de renforcement de la démocratie, et que le populisme n'est pas pure rétractation passéiste, qu'il peut plaider aussi pour plus de participation populaire à la modernité.

C'est sur cette participation populaire que nous voudrions mettre l'accent ici, sur l'idée qu'il est possible – voire nécessaire – pour remédier à la crise actuelle de la démocratie, de redonner la parole au peuple. C'est pourquoi nous allons tenter de nous interroger sur la notion de « démocratie participative », notion qui a malheureusement été polluée, dans le contexte des élections présidentielles, par des débats journalistiques stériles autour de la proposition de jurys populaires de Ségolène Royale. Cette proposition, certes un peu maladroite dans sa formulation – une « surveillance populaire » des élus par des « citoyens tirés au sort » –, a eu le mérite à nos yeux de remettre sur le devant de la scène le débat autour de la démocratie participative. La candidate socialiste en avait proposé une double justification : « *Il ne s'agit pas d'un mouvement de défiance à l'égard des élus mais bien au contraire de savoir comment une participation populaire peut aider les élus à accomplir leur mandat* » ; « *Pour essayer d'associer ceux qui se sentent déconnectés des affaires publiques, on va les chercher : on leur propose de venir participer à des jurys de citoyens qui comparent les promesses avec les résultats* ».

Cette proposition a soulevé un tollé, on a accusé Ségolène Royale de démagogie et de populisme, mais il y avait dans cette idée un point positif : la volonté de redonner la parole à tous ceux qui se sentent déconnecter des affaires publiques, la volonté de redonner aux citoyens l'envie de participer à la vie politique de leur pays, d'aller voter... Or, cela ne

pourrait-il pas être un remède efficace à la crise des partis politiques et plus largement de la représentation¹ ?

Nous pensons que pour redonner confiance aujourd'hui au peuple, confiance dans la vie politique française et dans ses représentants, il est nécessaire que ces représentants lui fassent sentir à quel point cette confiance est réciproque, en lui donnant la parole. Là encore, la phase d'écoute mise en place par Ségolène Royal, si elle a soulevé bien des critiques, n'était pas sans représenter un certain intérêt. Une élite politique doit marcher devant, servir de guide. Mais elle doit servir de guide à un peuple qu'elle connaît, qu'elle écoute, dont elle a entendu les souffrances et les attentes. Pourquoi faire de la démocratie participative la démocratie du populisme ? Donner la parole aux citoyens avant l'heure du vote, ce n'est pas pour nous de la démagogie, mais une nécessité. Il faut redonner tout son sens à cette notion d'« espace public » théorisée par Habermas (qui l'a par ailleurs reprise à Kant...), qui le processus au cours duquel le public constitué d'individus faisant usage de leur raison s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'Etat. Il faut passer, pour reprendre les catégories de Bernard Manin, de la démocratie de parti à la démocratie du public.

Mais le problème qui se pose immédiatement, c'est le fait que la vie politique n'est pas fondée sur l'égalité : si tous les hommes sont officiellement égaux devant la loi, ils ne le sont pas devant la chose politique et il peut donc paraître contradictoire de leur donner à tous la même légitimité pour traiter de questions qui ne doivent relever selon certains que de l'analyse d'experts. C'est d'ailleurs un des reproches principaux qui a été fait à Ségolène Royal : des citoyens tirés au sort n'ont *a priori* aucune des capacités nécessaires pour prendre position sur des sujets techniques qui relèvent du champ de spécialistes, et c'est d'ailleurs pour cela qu'a été instauré le système des représentants. On retrouve ici un des plus vieux débats de la philosophie politique, qui déchirait déjà l'Antiquité grecque. Le tirage au sort, c'est considérer que *tout le monde* est compétent. Le refuser, c'est dénoncer la possibilité de confier le pouvoir à *n'importe qui*. Mais pour nous, donner la parole à ces citoyens – même si, d'une certaine manière, ils peuvent sembler incompetents – c'est avant tout redonner un sens à la notion d'espace public en les intéressant à la chose politique et surtout en leur permettant de prendre position sur des sujets qui peuvent avoir des conséquences directes sur leur vie de tous les sujets. C'est aussi arrêter de mépriser le peuple et prendre conscience de sa valeur et de l'importance de ses apports potentiels.

De l'idée de pouvoir constituant...

Pour reprendre la formule de Jean Monnet, « si un problème paraît insoluble, alors modifiez son contexte ». Penser l'invention démocratique pour tenter de résoudre la crise de la représentation aujourd'hui, c'est penser la possibilité de dépasser la conception aujourd'hui dominante de la démocratie comme démocratie représentative, basée sur l'idée de souveraineté comme volonté commune rattachée au pouvoir commun mis en œuvre comme Etat. Selon nous, on peut remettre en question cette conception de la démocratie pour lui en substituer une nouvelle s'accordant mieux aux transformations politiques contemporaines.

¹ Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif* : « le gouvernement représentatif s'est indubitablement démocratisé depuis son établissement au sens où sa base s'est élargie et où l'ensemble représenté s'est immensément étendu. (...) En revanche, la démocratisation du lien représentatif, le rapprochement entre représentants et représentés, le poids plus grand des souhaits des gouvernés sur les décisions des gouvernants se sont avérés moins durables qu'on ne l'avait pensé. En ce sens, pourrait-on dire, la démocratie s'est assurément étendue, mais il est au mieux incertain qu'elle se soit approfondie. »

Mais comment forger ce nouveau concept de démocratie, dont on ne tentera ici que d'esquisser quelques pistes ? Ce qu'il faudrait avant tout, c'est réussir à susciter chez les citoyens un sentiment de participation à la formation d'une volonté commune. En effet, comme le souligne Spinoza, **l'adhésion des individus à la communauté est directement liée à la puissance dont ils disposent au sein de celle-ci**. Où donc chercher alors un modèle de démocratie ailleurs que dans l'adhésion des citoyens, dans le développement chez eux d'un sentiment de participation ? La puissance la plus grande que le pouvoir souverain peut acquérir est celle qui s'appuie sur la reconnaissance de son autorité par ceux sur qui elle s'exerce, la puissance d'agir de la communauté étant d'autant plus importante que chacune des puissances d'agir des individus qui la forment reconnaît en son affirmation l'affirmation de la sienne propre. La liberté des individus conçue comme une puissance d'agir serait ainsi selon nous le fondement d'une nouvelle démocratie qui aurait su dépasser ses imperfections.

Une approche spinoziste de la démocratie aujourd'hui, face aux questions cruciales que pose le sentiment de crise de la citoyenneté, consisterait donc à dire que ce n'est pas en cherchant à inculquer quelque valeur citoyenne aux Français, mais en accroissant leur puissance d'agir, c'est-à-dire leur pouvoir d'être cause de leur propre existence, que l'on confortera l'autorité du pouvoir. Le problème aujourd'hui du déficit démocratique est en effet selon nous étroitement lié au problème de la nature et de l'existence du pouvoir constituant à l'échelon national, avec une nécessité, celle de renforcer la participation des citoyens, mais aussi de leurs représentants – l'une des faiblesses de la position défendue aujourd'hui par Ségolène Royale réside selon nous dans l'accent qu'elle met sur la dimension régionale de son projet, sur l'importance des initiatives au niveau local, quand nous pensons que c'est bien à l'échelle nationale que le peuple doit se ressaisir du pouvoir.

La citoyenneté démocratique peut-elle être dès lors pensée sans remettre en question les concepts de souveraineté et d'Etat ? C'est à partir d'une remise en jeu de l'idée même de souveraineté, comme volonté commune, distincte du pouvoir commun mis en œuvre comme Etat, que nous allons essayer de penser un nouveau concept de la démocratie, en nous appuyant pour cela sur la pensée politique d'Antonio Negri, qui nous invite à repartir de celle Spinoza. En effet, l'idée de « pouvoir constituant » développée par Negri nous semble offrir la possibilité de surmonter la dissociation du peuple et de l'Etat, du constituant et du constitué, et, par là, de refonder la démocratie comme pouvoir du peuple. Car parler du pouvoir constituant, que l'on peut définir comme le pouvoir d'instaurer un nouvel ordre juridique et ainsi de régler les rapports juridiques au sein d'une nouvelle communauté, c'est parler de démocratie. Dans l'histoire de la démocratie et des constitutions démocratiques, le dualisme du pouvoir constituant et du pouvoir constitué n'a jamais trouvé de synthèse, ce qui est apparu assez nettement avec le projet de constitution européenne qui s'est vu opposer les « non » français et danois, en partie parce qu'il affirmait le paradigme constitutionnaliste qui est un paradigme non démocratique, là où la puissance du peuple européen aurait voulu se former comme pouvoir constituant, non pour chercher à s'instituer mais pour construire un surcroît d'être, être éthique, être social, communauté. Car le désir de communauté est « le fantôme et l'âme du pouvoir constituant : désir d'une communauté aussi réelle qu'absente, trame et moteur d'un mouvement dont la détermination essentielle est la demande d'être, répétée et pressante, surgie d'un fond d'absence ». « Ce qui est puissance peut être et ne pas être » souligne Aristote dans sa *Métaphysique*. C'est pourquoi la pratique du pouvoir constituant a été la porte par où la volonté démocratique de la *multitudo* et donc la question sociale ont pénétré dans le système politique, affaiblissant le constitutionnalisme à la manière forte. Celui-ci définit l'ordre social et politique comme l'ensemble articulé, soit d'ordres sociaux, soit d'ordres juridiques et politiques divers, alors que le paradigme du pouvoir constituant, au contraire, est celui d'une force qui fait irruption, qui coupe, interrompt, écartèle tout équilibre

préexistant et toute possibilité de continuité. Le concept du pouvoir constituant comme force d'irruption et d'expansion est lié à l'idée de démocratie comme pouvoir absolu. Il apparaît comme le moteur et l'expression cardinale d'une nécessaire révolution démocratique.

Ainsi, nous voyons vivre le pouvoir constituant au rythme d'un cœur qui est celui de la révolution démocratique, le temps de ce pouvoir n'ayant rien de commun avec l'inertie, l'obéissance à la tradition que le constitutionnalisme voudrait lui imposer. Mais par-delà le constitutionnalisme, c'est l'idée même de souveraineté qu'il faut remettre en jeu pour penser une nouvelle conception de la démocratie, car la vérité du pouvoir constituant n'est pas celle que peut conférer le concept traditionnel de souveraineté, non seulement parce que le pouvoir constituant n'émane pas du pouvoir constitué, mais parce qu'il n'en est même pas l'institution : il est l'acte du choix, la détermination ponctuelle qui ouvre un horizon, le dispositif radical de quelque chose qui n'existe pas encore et dont les conditions mêmes d'existence prévoient que l'acte créateur ne perde pas ses caractéristiques dans la création. Quand le pouvoir constituant met en acte le processus de constitution, toute détermination est et reste libre. La souveraineté, à l'inverse, se présente comme une fixation du pouvoir constituant, donc comme ce qui lui procure un terme, comme épuisement de la liberté dont il est porteur : *oboedientia facit auctoritatem*.

Le problème du pouvoir constituant devient alors un questionnement portant sur la construction d'un modèle constitutionnel qui préserve l'ouverture et la capacité productive du pouvoir constituant lui-même, et donc sur l'identification d'une puissance subjective qui soit à la mesure de cette tâche. Quel sujet adéquat pourrait aujourd'hui soutenir une procédure constitutionnelle absolue, opposée au concept de souveraineté ? Face à une telle interrogation, la question de l'opinion publique (toujours pratiquement inexistante, et pourtant rampante dans la similitude des questions et des obstacles à la démocratisation) paraît plus que jamais importante, mais très difficile, dès lors qu'elle ne peut se réduire de façon unilatérale aux pratiques de communication des gouvernements et à la construction de réseaux médiatiques. Comme le souligne Etienne Balibar, sans une telle opinion publique, il est hors de question de penser une citoyenneté active dans l'espace historique où nous sommes désormais entrés. Mais ceci fait partie d'une question plus générale : celle du renversement des signes de valeur et des priorités d'action entre la conquête des « puissances collectives » qui se traduisent en inventions d'idées et d'institutions, et la formation des identités communautaires à l'abri de frontières plus ou moins autoritairement fixées. On peut dès lors penser un retour à la notion de *demos* entendue non plus seulement comme l'ensemble des citoyens, mais comme la masse des non-possédants. Car il ne peut plus y avoir de démocratie politique qui ne soit pas démocratie économique, qui ne soit pas réappropriation du pouvoir constituant par les masses, dans le temps et dans l'espace.

Dossier de presse

Comment reconstruire la démocratie ?

(Jeremy Mercier, *Le Monde diplomatique*, avril 2006)

« Démocrates » se disent les néolibéraux, « grand démocrate » se proclame George Bush – et pourtant « démocratie ! » exigent les adversaires du libéralisme. Dès lors, il convient de revenir à quelques définitions de base afin de retrouver le sens du mot « démocratie ». « Gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple », telle qu'elle est définie dans l'article 2 de la Constitution française, la démocratie est-elle encore un facteur de progrès politique et social ? Peut-elle même constituer un processus révolutionnaire ? Et comment le peuple peut-il en tirer partie sinon en exigeant la fin de la tragédie sociale ?

Le sociologue Francis Farrugia (1) pense la liberté humaine au travers du « pacte social ». Or, comme celui-ci est aujourd'hui dérégulé, la liberté reste un mot pour qualifier un idéal. Le sociologue autopsyse alors le sens de ce basculement en comparant l'avant et l'après-révolution industrielle. Avec une écriture passionnante, il propose une généalogie de l'homme social mettant en évidence le non-sens du libéralisme, cette « économie de combat », qui n'est plus qu'un instrument destiné au profit particulier. Pourtant la démocratie l'a aidé. Comment celle-ci a-t-elle pu servir de matrice à la tragédie de l'exclusion ? Et pourquoi cette tragédie reproduit-elle les formes politiques féodales ? L'auteur fait pamphlet : il pense les valeurs fondamentales de la modernité en expliquant la désintégration sociale et redonne sens au projet républicain et humaniste.

Autour d'une mosaïque d'auteurs, l'ouvrage de l'universitaire Pierre Bouvier (2) retrace quant à lui l'histoire du lien social dans sa pratique et sa théorie. Il permet de mieux comprendre l'exclusion et l'acclusion (3) comme des conséquences de ce « monde d'opposition universelle » produit par le libéralisme. Ce livre pense le désenchantement, la déshérence, le délitement du lien social et la réification du monde. Il est aussi une critique de la captation du temps de loisir par les symboliques télévisuelles véhiculant que « chacun instrumentalise les autres et ne cherche qu'à privilégier Ego ». Faisant retour à hier pour mieux comprendre aujourd'hui, des penseurs du contrat social aux squatteurs et aux repas de quartier, en passant par les Lumières, l'auteur trace des chemins précis confrontant l'idéal du vivre ensemble à la division humaine de la mondialisation qui nie la constitution historique et optimiste du sujet.

Par suite, en s'en tenant à la stricte explication, Daniel Gaxie (4) examine l'actualité de ce qu'il nomme – après Albert Hirschmann – l'« arène politique ». L'homme politique est-il devenu un pur cynique dès l'instant où il s'est coupé des autres acteurs politiques ? Entre stratégies, « jeu » de pouvoir et cursus honorum, l'auteur met au jour les mécanismes internes de la compétition politique. Il révèle l'instrumentalisation de la démocratie représentative, devenue le lieu d'un nouveau marché où l'image, la démarcation, la lutte pour les postes et l'espérance du gain l'emportent sur la vertu civique. Le sens accordé au citoyen, cet autre consommateur, et l'idéologie qu'il subit y sont par ailleurs formulés : « La lutte politique agit ainsi sur le monde en “travaillant” les principes qui guident sa perception. »

Parachevant la réflexion sur la démocratie, la représentation politique et le lien social, *Quelle démocratie voulons-nous ?* (5) est un livre de débat et de refondation politique. A l'initiative du sociologue Alain Caillé, onze auteurs, tous plus ou moins proches de l'association Attac, ont réalisé de courts textes donnant leur conception de la démocratie. Sommes-nous en démocratie ? Qu'est-ce que la démocratie et quels sont les obstacles qu'elle rencontre ? Qu'est-ce qui permettrait son renouveau ? Les auteurs ouvrent la voie à une

critique profonde du néolibéralisme et interrogent constamment le sens des propositions politiques. La décentralisation est-elle un choix pertinent ? L'absence de limites données aux passions, l'hubris, est-elle une solution à plus de liberté pour les citoyens ?

En ne s'arrêtant jamais au constat, les auteurs construisent des remèdes pour une vraie démocratie dans laquelle la liberté s'affirme sous plusieurs faces : refus de l'exploitation des hommes, recomposition du lien social, souveraineté populaire, socialisme libertaire, suffrage universel, humanisme, anti- ou altermondialisme et impératif écologique.

- (1) Francis Farrugia, La construction de l'homme social. Essai sur la démocratie disciplinaire, Syllepse, Paris, 2005, 156 pages, 16,50 euros.
- (2) Pierre Bouvier, Le lien social, Gallimard, coll. « Folio Essais », 2005, 397 pages, 8,50 euros.
- (3) Oscillation entre inclusion et exclusion.
- (4) Daniel Gaxie, La démocratie représentative, Montchrestien, Paris, 2003, 160 pages, 11 euros.
- (5) Alain Caillé (sous la dir. de), Quelle démocratie voulons-nous ? Pièces pour un débat, La Découverte, Paris, 2006, 142 pages, 8 euros.

Par-delà la crise de la démocratie.

(Anne-Cécile Robert, *Le Monde diplomatique*, octobre 2005)

La crise de la démocratie occidentale n'est plus un secret pour personne. Cependant, de quelle crise s'agit-il exactement ? Qu'est-ce qui ne fonctionne plus dans nos institutions et dans notre vie politique ? De la réponse à ces questions dépendent évidemment les solutions à apporter au mal. Mais ce nécessaire diagnostic permet aussi de mettre au jour les fausses solutions qui ne feraient qu'aggraver la situation.

Une imposante livraison de *La Revue du Mauss* observe le spectre du totalitarisme qui guette les sociétés mondialisées (1). Non pas un totalitarisme similaire à celui qui a sévi en Union soviétique ou dans l'Allemagne nazie, mais une nouvelle forme d'oppression issue de la désaffection des citoyens eux-mêmes pour l'idéal démocratique. La démocratie, méthodiquement vidée de son contenu, ne serait plus qu'un théâtre d'ombres ; elle serait en train de mourir faute de combattants.

Le politologue Jacques Capdevielle démontre ainsi comment une idéologie du renoncement est distillée par une partie des élites et par les penseurs libéraux. Analysant l'ampleur des dysfonctionnements institutionnels, il les replace dans la crise globale de la légitimité du pouvoir. En effet, l'abstention croissante aux élections s'accompagne d'un renouveau des luttes et d'une demande de démocratie. Membre de l'association Attac, l'auteur analyse le rôle que peuvent jouer la « société civile » et les réseaux militants. Cependant, rien ne saurait, selon lui, remplacer les instances de représentation. Il suggère une restauration de la politique comme lieu où s'élabore l'organisation collective de la cité (2).

Adoptant un tout autre point de vue, Marin Ledun, docteur en sciences de la communication, explique comment l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication peut influencer le fonctionnement des institutions et transformer la nature de l'espace public. Un livre parfois difficile d'accès, mais qui a le mérite de replacer, par exemple, le marketing politique dans le phénomène global d'extension de la sphère marchande (3).

L'issue à la crise ne peut se trouver que dans un réinvestissement de l'idéal démocratique par l'ensemble de la société. Un renouveau de la citoyenneté, comme concept philosophique et opératoire, est nécessaire alors que la logique inégalitaire du capitalisme mondialisé prive la grande majorité des individus de leur parole et de la maîtrise de leur destin. Contrairement à une idée reçue, il existe un foisonnement de pratiques nouvelles, souvent ignorées car très localisées et dispersées. Mêlant expériences concrètes et réflexions théoriques, un ouvrage collectif rend compte de la multiplicité de ces expériences civiques dans le monde (4). Ainsi de la gestion locale, qui se transforme alors qu'on évoque de plus en plus une « démocratie de proximité ». Les différentes contributions permettent d'en éclairer les contours et les enjeux.

Ces ouvrages révèlent ce qui est en jeu dans le renouveau de la démocratie : tout simplement la capacité de l'être humain à résister aux nouvelles formes d'oppression qui aliènent son esprit critique et légitiment les inégalités sociales.

(1) *La Revue du Mauss*, n° 25, premier semestre, La Découverte, Paris, 2005, 526 pages, 30 euros.

(2) Jacques Capdevielle, *Démocratie : la panne*, Textuel, coll. « La discorde », Paris, 2005, 188 pages, 19 euros.

(3) Marin Ledun, *La Démocratie assistée par ordinateur*, Connaissances et savoir, Paris, 2005, 550 pages, 29 euros.

(4) Marie-Hélène Bacqué, Henri Rey, Yves Sintomer, *Gestion de proximité et démocratie participative*, La Découverte, coll. « Recherches », Paris, 2005, 314 pages, 28,50 euros.

Une démocratie participative.

(Margarita Lopez Maya, *Le Monde diplomatique*, juin 2005)

L'impossibilité de recourir à des définitions classiques pour l'analyser a souvent amené à caricaturer la révolution bolivarienne. Or, depuis 1998, et malgré les difficultés, elle change la face du Venezuela. Utilisant les ressources pétrolières au profit des populations les plus déshéritées, la démocratie participative entend impliquer les secteurs populaires dans la formation, l'exécution et le contrôle de la gestion des affaires publiques, brise le carcan de la « dictature médiatique » et donne la parole aux citoyens grâce aux radios et télévisions communautaires, tout en prônant une solidarité plus large entre les peuples d'Amérique latine et des Caraïbes.

A la différence des pays du cône Sud de l'Amérique latine, le Venezuela n'a pas connu de dictature dans les années 1960 et 1970. De ce fait, il n'a pas eu besoin d'une « transition démocratique ». En revanche, les divers mouvements sociaux qui se sont multipliés depuis les années 1980 ont toujours exigé une « réforme » de l'Etat pour atteindre une démocratie plus « profonde », plus « intégrale ». Cette revendication a été frustrée par les différents gouvernements élus : du président Jaime Lusinchi (1984-1989) – échec de la réforme de l'Etat – jusqu'à M. Rafael Caldera (1994-1999) – réforme constitutionnelle reportée –, en passant par M. Carlos Andrés Pérez (1989-1993) et ses réformes néolibérales qui ont mené au « Caracazo » du 27 février 1989 (1). La démocratie « participative » est la réponse apportée par le gouvernement de M. Hugo Chávez à cette aspiration de très larges secteurs de la société.

Seuls les « bolivariens » ont en effet tenu leur promesse en faisant élire une Assemblée constituante, le 25 avril 1999. Approuvée par référendum, la nouvelle Constitution répond enfin à la revendication populaire. L'exposé de ses motifs affirme que la République se « refonde » pour établir « une société plus démocratique. Ce n'est plus l'Etat qui doit être démocratique mais aussi la société (2) ».

La démocratie « participative » qui se construit à partir de là plonge ses racines dans la pensée libérale progressiste (de Jean-Jacques Rousseau et Stuart Mill), mais aussi dans le socialisme démocratique de Nikos Poulantzas (3), largement diffusés et débattus en Amérique latine dans les années 1970, avant d'être écartés au profit d'une démocratie formelle. Cependant, au Venezuela, c'est une terre fertile qui l'accueille, comme le montre le chapitre IV de la Constitution. Celui-ci consacre le droit à la participation des citoyens de manière « directe, semi-directe et indirecte » non seulement dans l'exercice du suffrage mais aussi dans les processus « de formation, d'exécution et de contrôle de la gestion publique ».

La « participation » dans tous les domaines de l'Etat devient désormais la pratique centrale pour transformer les relations de pouvoir profondément inégales existant dans la société (article 62). Les « Lignes générales » du Plan de développement économique et social 2001-2007 – qui devient le Plan de la nation pour l'actuelle période constitutionnelle – soutiennent que la participation favorise l'auto-développement, inculque la coresponsabilité et encourage le « protagonisme » des citoyens. Ces derniers seront les piliers sur lesquels doit se dresser une société égalitaire, solidaire et démocratique.

Dans ce cadre, il ne s'agit ni de détourner l'Etat de ses obligations ni de lui abandonner le rôle central. On lui assigne une tâche d'« accompagnateur », de créateur des conditions qui permettront la « prise de pouvoir » des citoyens. Les familles et la société organisées deviennent des acteurs « transformateurs » et « transformés ».

Dans la Constitution de 1999, plusieurs instruments de participation directe dans la vie politique ont été approuvés, tels les différents référendums (consultatif, abrogatoire, révocatoire) (4), l'initiative législative, constitutionnelle et constituante, le lobbying ouvert et

les assemblées de citoyens (article 70). L'approbation de la Constitution, en 1999, et le référendum révocatoire contre le président, demandé et perdu par l'opposition, le 15 août 2004, sont des preuves concrètes de l'exercice et du développement de ce nouveau droit.

De même, sur le plan économique et social, la Constitution reconnaît et facilite l'action des instances de cogestion, autogestion, coopératives et toute forme associative guidée par des valeurs de coopération mutuelle et de solidarité. Ces dispositions ont pris la forme de nombreux instruments légaux, comme la loi des conseils locaux de planification publique (2002), qui articule la gestion conjointe de la société organisée localement et de la puissance publique.

Un autre exemple est fourni par les « comités techniques de l'eau » et les « conseils communautaires de l'eau », à travers lesquels les entreprises publiques des eaux aident à l'organisation des communautés pour que celles-ci, à leur tour, participent à la gestion de ces mêmes entreprises publiques (5). D'autre part, des coopératives de diverse nature se sont considérablement développées, stimulées par les initiatives de l'Etat, comme l'accès aux micro-crédits ou la politique d'achats à travers les « tables rondes » : des entreprises publiques, comme la compagnie pétrolière PDVSA, lancent des appels d'offres et donnent leur préférence à des coopératives et à des petites et moyennes industries nationales.

Des écoles « bolivariennes » ont été ouvertes à partir de 1999. Dans ces 3 750 établissements, plus d'un million d'enfants pauvres reçoivent gratuitement, outre l'éducation, deux repas et deux goûters chaque jour, en plus de l'uniforme, des manuels et des cahiers. En 2004, le budget de l'éducation a atteint 20 % du budget national et, en 2005, on peut considérer que l'analphabétisme n'existe plus. Une situation qui contraste avec le passé de la nation et avec le présent de nombreux pays de la région.

Parmi les missions éducatives se distinguent effectivement les « missions » Robinson I et II, destinées à l'éradication de l'analphabétisme et à l'accès à l'éducation primaire pour tous les Vénézuéliens. S'appuyant sur des programmes qui cherchent à dépasser la conception du citoyen « individualiste » et à inculquer les valeurs de solidarité, ces instruments visent incontestablement à consolider la démocratie participative.

La mission Barrio Adentro (Dans les quartiers) est peut-être le programme social le plus marquant. Grâce à un accord avec le gouvernement cubain, cette mission a installé plus de 15 000 médecins cubains dans les quartiers populaires. Ils y offrent des soins préventifs gratuits 24 heures sur 24. Après des réactions initiales de rejet, de réticence et de crainte, les médecins vénézuéliens se sont finalement laissé séduire et depuis quelques mois le gouvernement leur propose des formations en médecine familiale et sociale. Quelque 1 500 d'entre eux se sont intégrés à la mission.

Nul ne niera que la démocratie participative est un horizon utopique jonché d'écueils à surmonter et de défis à relever. Pays pétrolier, le Venezuela a joui au cours des dernières années de revenus exceptionnels qui ont facilité le financement de ces initiatives. Mais les Vénézuéliens, qui ont déjà connu des années d'abondance et de générosité d'un pétro-Etat, savent aussi quels bonds en arrière peuvent se produire une fois que baissent les prix. Des inquiétudes persistent quant à la solidité du statut juridique de ces différents programmes, et à la garantie de leur financement à moyen terme, si, un jour, les années de prospérité pétrolière devaient faire partie du passé. D'autre part, certaines accusations d'inefficacité et de corruption demeurent sans réponse satisfaisante de la part du gouvernement. De la capacité à vaincre ces obstacles dépendra un réel approfondissement de la démocratie.

Néanmoins, sa politique rend compte de l'engagement soutenu du gouvernement de M. Chávez dans le projet de démocratie participative. Si elle a été la source de grands conflits, la régularisation de la propriété des terres urbaines et rurales, grâce à l'établissement d'instruments légaux, permettra une démocratisation de l'accès à la propriété, facteur-clé pour la pleine citoyenneté de millions de Vénézuéliens jusqu'à présent exclus d'un tel droit.

Le soutien de l'Etat à différentes variantes de l'économie sociale comme les coopératives, et la création de la mission Mercal – circuits de distribution d'aliments hors des monopoles privés et à des prix subventionnés – contredisent les accusations formulées par l'opposition lorsqu'elle évoque un gouvernement démagogique et autoritaire qui chercherait simplement à se maintenir au pouvoir.

(1) Affamée par un plan d'ajustement structurel imposé par le Fonds monétaire international, la population se révolte à Caracas. La répression fait 3 000 morts.

(2) Constitution de la République bolivarienne du Venezuela, « Exposé des motifs », Caracas, 15 décembre 1999.

(3) Théoricien marxiste grec influencé par Louis Althusser, Nikos Poulantzas (1936-1979) a particulièrement travaillé sur l'Etat moderne.

(4) Consultatif : sur les thèmes d'intérêt général intéressant la nation. Abrogatoire : permet l'adoption d'une loi par référendum si le Parlement s'y refuse. Révocatoire : permet de révoquer le président, les gouverneurs, les députés et les maires à la mi-mandat.

(5) Lire Edgardo Lander, « La búsqueda de un proyecto contrahegemónico », *Questión*, año 3, n° 25, Caracas, août 2004.

Conférenciers

Bruno Bernardi : Normalien, Bruno Bernardi (docteur, HDR) enseigne la philosophie en première supérieure (BL) au lycée Thiers de Marseille. Ses travaux concernent la philosophie politique et Rousseau dont il a édité plusieurs ouvrages (notamment le *Contrat social*, GF, 2001). Il a notamment publié *Qu'est-ce qu'une décision politique ?* (2003), *La fabrique des concepts, recherche sur l'invention conceptuelle chez Rousseau* (2006) et, en 2007, *Le principe d'obligation, sur une aporie de la modernité politique*.

Pierre Manent : Normalien, agrégé de philosophie, Pierre Manent est directeur d'études à l'EHESS. Ancien assistant auprès de Raymond Aron au Collège de France, il a participé à la création de la revue *Commentaire* en 1978. Il est professeur associé à Boston College. Sa recherche et ses publications portent essentiellement sur la question des « formes politiques ». Parmi ses ouvrages, on compte *Tocqueville et la nature de la démocratie* (1982), *Histoire intellectuelle du libéralisme : dix leçons* (1987), *La cité de l'homme* (1997), *Cours familial de philosophie politique* (2001). Il a publié en 2006 *La raison des nations*.

Bernard Manin : Normalien, agrégé de philosophie, docteur en sciences politiques, Bernard Manin est professeur des universités à l'IEP de Paris et professeur à la New-York University. Ses travaux se situent dans trois domaines principaux : l'étude des institutions et des politiques publiques des partis sociaux-démocrates (*La social-démocratie ou le compromis*, 1979), l'histoire des idées politiques au XVIII^e siècle (*Montesquieu et la politique moderne*, 1985), la théorie analytique de la démocratie représentative (*Principes du gouvernement représentatif*, 1995).

Antonio Negri : Antonio Negri est philosophe et homme politique italien. Traducteur des écrits de philosophie du droit de Hegel, spécialiste du formalisme juridique et de Descartes, Kant, Spinoza, Lopardi, Marx ou Dilthey, il a enseigné à Padoue, à l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, à l'université Paris VII et Paris VIII, au Collège international de philosophie et à l'Université européenne de philosophie. Après avoir participé dans les années 1990 à la revue *Futur antérieur*, il fait partie aujourd'hui du comité de rédaction de la revue *Multitudes*. Parmi ses principaux ouvrages, on compte *Marx au-delà de Marx : cahiers du travail sur les « Grundrisse »* (1979), *Spinoza subversif : variations (in)actuelles* (1994), *Le pouvoir constituant : essai sur les alternatives de la modernité* (1997), *Empire* (2000, en collaboration avec Michael Hardt), *Multitude : guerre et démocratie à l'époque de l'Empire* (2004, en collaboration avec Michael Hardt). Il vient de publier *L'anomalie sauvage. Puissance et pouvoir chez Spinoza*.

